

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame le Directeur général,

Madame le Directeur,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Vous le savez, l'Assemblée Mondiale de la Santé a adopté en 1998 une résolution sur le changement climatique et la santé et a alerté le monde sur « *les menaces liées aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique* ». Dès cette date l'Organisation Mondiale de la Santé a proposé des actions concrètes pour protéger la santé.

Il aura fallu attendre la COP21 en décembre 2015 et l'Accord de Paris pour que ces menaces et cette action commune nécessaire soient reconnues dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement climatique.

Ainsi que vous aimez à le répéter, Madame le Directeur Général, l'Accord de Paris adopté à l'issue de la réunion des parties à la Convention-Cadre, est aussi un texte de santé publique. La Principauté de Monaco, aux côtés de ses partenaires, s'est mobilisée en ce sens durant toutes les négociations qui ont conduit à l'adoption de ce texte d'importance.

Je suis persuadée que la mise en œuvre efficiente de ce nouvel instrument international aura un impact positif sur la santé des populations.

Il est essentiel à cet égard de favoriser les actions d'atténuation et d'adaptation qui génèrent des bénéfices communs directs sur la santé. A ce titre, le développement d'une politique de mobilité propre est un exemple des nombreuses pistes qui auront des effets positifs à court terme comme à long terme sur la santé.

Soyez assurés que, dans le cadre de sa politique de coopération au développement, Monaco renforcera son soutien en faveur de telles initiatives.

Mesdames, Messieurs,

Monaco soutient depuis plusieurs années le travail qu'effectue l'OMS dans le domaine de la protection de la santé face aux conséquences du changement climatique et de la pollution atmosphérique.

Cette coopération s'est encore accentuée ces dernières semaines par la nomination du Centre Scientifique de Monaco et de son pôle en santé humaine, en qualité de Centre collaborateur de l'OMS pour la santé et le développement durable; le premier en la matière d'ailleurs.

La santé est, ne l'oublions jamais, à la fois une composante, une cible et bien entendu un objectif de développement durable.

A ce titre, s'est déroulée tout récemment en Principauté la 3^{ème} réunion de haut niveau de l'initiative des petits pays d'Europe de l'OMS. Les Ministres présents ont adopté à cette occasion une déclaration dont le titre « *La Santé dans toutes les politiques – la Santé dans tous les ODD ; appel à l'action sur le Changement climatique* » doit nous inspirer aujourd'hui au cours de nos débats.

Parce que c'est en unissant nos forces, nos efforts mais aussi en partageant nos connaissances et expériences, que nous pourrons améliorer efficacement la santé, tout en luttant contre le changement climatique. La déclaration qui est proposée aujourd'hui à l'adoption jette les bases d'un tel mouvement.

C'est la raison pour laquelle je forme le vœu que la Réunion d'aujourd'hui soit le début d'une fructueuse collaboration entre les secteurs de la santé et de l'environnement et vous assure du soutien indéfectible de la Principauté de Monaco.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi.